

Communiqué aux médias

Bâle, le 29 février 2024

L'ATE et ERV lancent une nouvelle assurance vélo: pour chaque police, un franc ira à des projets liés au vélo

L'Européenne Assurances Voyages ERV et l'Association transports et environnement (ATE) lancent conjointement une nouvelle assurance vélo. Les membres de l'ATE bénéficient d'une prime avantageuse et de prestations sans franchise. Pour chaque police conclue, ERV fait don d'un franc à un projet de l'ATE lié au vélo.

La nouvelle offre d'assurance d'ERV et de l'ATE inclut des prestations éprouvées, bien connues des assurances automobiles. Elle propose aux cyclistes une couverture extensible avec une protection complète: dépannage, casco, garantie mobilité. Avec une prime annuelle à partir de CHF 45 (formule de base), l'offre est peu coûteuse et ne prévoit pas de franchise.

Un produit qui répond à l'évolution des besoins

«L'assurance vélo répond à l'évolution des besoins et des exigences», explique Philipp Geering, co-responsable Assurances de l'ATE: «Les vélos de course, les VTT, les vélos électriques et même les vélos de tous les jours sont chers et ne sont généralement que partiellement assurés contre le vol dans l'assurance inventaire du ménage. C'est là que l'ATE intervient – avec une offre d'assurance zéro souci, transparente et adaptée aux besoins, sans le risque d'une double assurance.» La nouvelle assurance vélo d'ERV et de l'ATE permet d'inclure les dommages causés par les chutes, le vol, le vandalisme ainsi que de nombreuses autres prestations. Pour les vélos électriques, par exemple, les dommages à la batterie peuvent également être couverts.

L'union fait la force pour un trafic cycliste durable

«Nous sommes ravis d'étendre notre partenariat de plus de 30 ans avec l'ATE via ce produit attractif», se félicite Walter Wattering, CEO d'ERV. «Dans l'optique d'un trafic cycliste durable en Suisse, nous consacrons un franc par police à des projets de l'ATE en matière de politique des transports. Nous contribuons ainsi à un trafic cycliste d'avenir dans le pays.»

Pour plus d'informations:

<https://www.ate.ch/assurances/assurance-velo-ate>



Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

L'Européenne Assurances Voyages ERV

Alexandra Muheim
Manager en marketing & communication

Téléphone: +41 58 275 27 60
<mailto:kommunikation@erv.ch>
www.erv.ch

ATE Suisse

Simon Hofmann
Responsable Marketing et Produits

Téléphone: +41 31 328 58 10
medias@ate.ch
www.ate.ch

À propos de l'Européenne Assurances Voyages ERV

L'Européenne Assurances Voyages ERV est le fournisseur leader de solutions d'assurance dans les domaines du voyage, des loisirs et de la mobilité pour des clients privés et entreprises. L'entreprise, dont le siège se trouve à Bâle, a été fondée en 1919 sous le nom de Reisegepäck-Versicherungsgesellschaft (compagnie d'assurances des bagages). Depuis janvier 2019, ERV agit en tant que succursale autonome d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA. Les solutions sont commercialisées en Suisse par de nombreux partenaires tels que des agences de voyages, des tour-opérateurs, des caisses maladie, des fournisseurs de cartes de crédit et des courtiers, pour ne citer qu'eux. Avec son offre variée, ERV apporte aujourd'hui son soutien à près de deux millions de clients privés pour qu'ils puissent vivre une vie active et sans souci, et offre également une protection à jusqu'à plus de 2'000 clients entreprises lors de leurs voyages d'affaires.